



## Accueil des jeunes enfants : un fort recours aux assistants maternels

**E**n 2011, en Poitou-Charentes, la capacité d'accueil des enfants de moins de 3 ans est de 60 places pour 100 enfants. La région apparaît moins équipée en structures d'accueil collectif qu'en moyenne nationale, mais ce déficit est en partie compensé par l'offre proposée par les assistant(e)s maternel(le)s. En parallèle, le nombre d'enfants ainsi que leur âge influent sur l'activité professionnelle et la quotité de travail. En effet, à l'arrivée d'un troisième enfant, l'activité féminine diminue de 24 points.

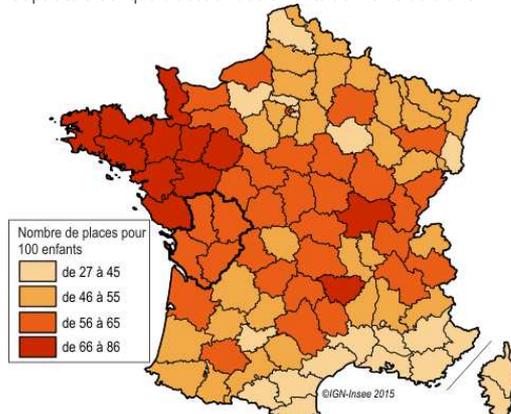
Hélène Decorme (Insee)

### Une bonne capacité globale d'accueil des jeunes enfants

En 2011, 56 300 enfants de moins de 3 ans vivent en Poitou-Charentes, soit 3,2 % de la population. Le département de la Charente-Maritime en compte le plus (18 500) devant la Vienne (14 600), les Deux-Sèvres (12 500) et la Charente (10 700). Pour tous ces enfants, la région offre 5 900 places en établissement d'accueil du jeune enfant et 1 960 places à l'école pour les enfants de 2 ans. Pour compléter cet accueil, 13 900 assistants maternels exercent dans la région. Au total, pour 100 poitou-charentais de moins de 3 ans, la capacité théorique d'accueil est de 60 places, soit 8 points de plus que la moyenne nationale. Les Deux-Sèvres offrent la meilleure capacité d'accueil avec 65 places pour 100 enfants devant la Charente-Maritime et la Charente (60 places) et enfin la Vienne (58 places) (*figure 1*).

### 1 Une meilleure capacité d'accueil dans le quart Nord-Ouest

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans



Sources : DREES (enquête PMI), CAF, Insee 2011

### Moins de places en accueil collectif

En Poitou-Charentes, 233 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) offrent une capacité d'accueil de 5 900 places (*figure 2*). Par rapport au niveau national, la région apparaît moins équipée en structures d'accueil collectif. Pour 1 000 enfants de moins de 3 ans, 105 places sont offertes dans la région contre 158 au niveau national. Seule la Charente avec 143 places pour 1 000 enfants se distingue. Avec 79 places pour 1 000 enfants, les Deux-Sèvres affichent le taux d'équipement le plus faible de la région. En Vienne et en Charente-Maritime, 103 places sont offertes pour 1 000 enfants.

### 2 5 900 places pour les jeunes enfants

Accueil du jeune enfant : nombre d'établissements et de places

	Nombre d'EAJE	Nombre de places
Charente	60	1 538
Charente-Maritime	77	1 891
Deux-Sèvres	41	994
Vienne	55	1 504
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>233</b>	<b>5 927</b>

Source : CAF 2011

### De nombreuses assistantes maternelles

Le déficit en accueil collectif est compensé par une offre d'accueil importante chez les assistantes maternelles. Ces derniers constituent le mode d'accueil le plus répandu. Au final, la région se situe au-dessus de la moyenne nationale en capacité d'accueil. Dans la région, les Deux-Sèvres disposent de la meilleure capacité avec 52 % d'enfants pouvant être accueillis. Les autres départements ont une capacité plus faible : 46 % en Charente-Maritime, 44 % en Vienne et 40 % en Charente. Cependant, ces taux restent supérieurs au niveau national (30 %). Ce métier est très féminisé : moins de 100 hommes (sur 13 900 assistants maternels) l'exercent dans la région.

## Baisse de la scolarisation à 2 ans

Le nombre d'enfants scolarisés à l'âge de 2 ans baisse depuis 10 ans. Cependant, 2011 semble marquer un changement de tendance. En une décennie, le taux de scolarisation à cet âge a été divisé par cinq en Poitou-Charentes et par trois en France. Entre 2001 et 2011, il est passé de 46,6 % à 9,5 % dans la région et de 34 % à 11,6 % au niveau national. C'est en Charente et en Deux-Sèvres que la proportion d'élèves de 2 ans est la plus élevée (respectivement 14,6 % et 10,7 % contre 8,0 % en Vienne et 7,8 % en Charente-Maritime).

Le choix, la disponibilité et le coût des moyens de garde peuvent influencer sur l'activité des parents. L'activité professionnelle des femmes diminue avec la présence d'enfants, plus encore lorsqu'ils ont moins de 3 ans. La scolarisation à 3 ans étant forte, la question de la garde d'enfant se pose particulièrement avant cet âge.

## Après le troisième enfant, nette baisse de l'activité féminine

L'activité professionnelle féminine est liée au nombre d'enfants. L'âge de ces derniers influe également sur l'activité de la mère. Pour les mères en couple, la présence d'un ou deux enfants se conjugue souvent avec l'exercice d'une activité professionnelle. Avec l'arrivée d'un troisième enfant, l'activité féminine diminue fortement, baissant de 23,7 points. La différence entre l'activité des hommes et des femmes reste forte. En Poitou-Charentes, 82,6 % des mères d'un enfant de moins de 3 ans exercent un emploi contre 91,5 % des pères. Cet écart se creuse avec le nombre d'enfants, atteignant 32 points lorsqu'il y a trois enfants ou plus dont un de moins de 3 ans. Lorsque les enfants grandissent, l'activité professionnelle des mères augmente mais reste néanmoins inférieure à celle des pères.

Dans les familles monoparentales, l'activité du parent est plus faible que lorsqu'il est en couple. En effet, quand le parent a un enfant de moins de 3 ans, l'activité de la mère passe de 82,6 % à 65,1 %, celle du père de 91,5 % à 77,1 %. Lorsque l'enfant a plus de 3 ans, leur activité baisse de 7,2 points pour les mères et de 8 points pour les pères.

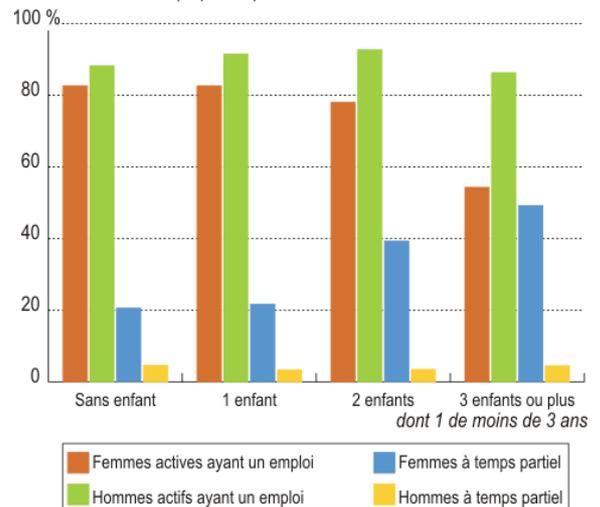
## Le temps partiel suit la même tendance

Plus le nombre d'enfants augmente, plus le temps partiel des mères s'accroît. Cette solution permet de faire face à l'arrivée des enfants, sans se retirer du marché du travail. Les femmes vivant en couple recourent d'autant plus fortement au temps partiel que le nombre de leurs enfants est élevé.

En 2011, dans la région, une femme sur cinq en couple sans enfant occupe un emploi à temps partiel. Cette pratique concerne presque la moitié de celles en ayant trois dont un de moins de 3 ans. À l'inverse, la présence d'enfants ne joue pas sur le temps partiel masculin. Seuls 4,5 % des hommes en couple avec trois enfants ou plus dont un de moins de 3 ans sont concernés. Dans cette situation, la différence entre les mères et les pères atteint 44,7 points. Cet écart reste très élevé même lorsque les enfants ont plus de 3 ans (38,6 points) (figure 3).

### 3 L'impact des enfants sur l'activité : surtout pour les femmes

Taux d'activité et de temps partiel par sexe en Poitou-Charentes en 2011



Champ : personnes en couple

Source : RP 2011, exploitation complémentaire

## Sources

Insee (RP 2011), CNAF 2011, Drees (enquête PMI - 2011), MENESR (DEPP). Cette étude utilise différentes sources avec des données administratives ou issues d'enquêtes. Les résultats obtenus peuvent donc varier d'une source à l'autre.

## Définitions

L'activité et le temps partiel sont calculés sur la population de 25 à 49 ans de la région Poitou-Charentes.

Le nombre d'enfants concerne les enfants de moins de 18 ans.

Les enfants de moins de 3 ans sont ceux nés en 2009, 2010 et 2011.

Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) comprennent : les crèches collectives et familiales, les haltes-garderie et les structures multi-accueil.

Pour les moins de 3 ans, la capacité d'accueil théorique ne peut être qu'estimée à partir des informations des conseils généraux et des CAF.

## Pour en savoir plus

- Bigot K., Auzet L., Dajoux S., « Les assistant(e)s maternel(le)s : près de chez soi, le mode d'accueil toujours majoritaire dans les Côtes-d'Armor », *Octant Analyse n°58*, février 2014.
- Borderies F., « L'offre d'accueil des enfants de moins de trois ans en 2011 », *Drees - études et résultats n°840*, mai 2013.
- Crépin A., Boyer D., Pélaumourgues B., « Baromètre d'accueil du jeune enfant 2013 - Un niveau de satisfaction élevé et une demande directement auprès des modes d'accueil qui reste privilégiée », *Cnaf - l'e-essentiel n°140*, novembre 2013.

Insee Poitou-Charentes  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557  
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :  
Boris Simon

ISSN : 2274-7982

@Insee 2015



web